

Cérés (TO), 13 décembre 2024

Avis public exploratoire de manifestation d'intérêt pour participer aux procédures d'attribution d'un service d'appui pour le WP 3.4 "Educational workshop in secondary schools" du projet INCIT, PITER + GRAIES Clima Lab - Interreg ALCOTRA VI-A Programme Italie-France 2021-2027.

Suite à la résolution du conseil d'administration du GAL du 27/11/2024, une enquête est lancée afin d'obtenir une manifestation d'intérêt pour la recherche d'opérateurs économiques à consulter pour une mission professionnelle visant à soutenir le WP 3.4 "Atelier éducatif dans les écoles secondaires" du projet INCIT, PITER + GRAIES Clima Lab - Programme Interreg ALCOTRA VI-A Italie-France 2021-2027, conformément à l'article 216, paragraphe 9, du décret législatif 50/2016.

1. Pouvoir **adjudicateur** : GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, frazione Fè, 2 - 10070 Ceres (TO), site Internet www.gal-vallilanzocerondacasternone.it,
PEC : amministrazione@pec.gal-vallilanzocerondacasternone.it

2. **Objet** : Service de soutien au WP 3.4 "Educational workshop in secondary schools" du projet INCIT, PITER + GRAIES Clima Lab - Programme Interreg ALCOTRA VI-A Italie-France 2021-2027.

3. **Source de financement** : Programme Interreg ALCOTRA VI-A Italie-France 2021-2027 - PITER + GRAIES Climate Lab

4. **Montant de la mission** : maximum 23.000,00 EUR hors TVA.

5. **L'avis, les documents** et toutes les communications relatives à la procédure sont publiés sur le site web : www.gal-vallilanzocerondacasternone.it

Art. 1 - OBJET DE LA NOTICE

Le GAL, dans le respect des principes de non-discrimination, d'égalité de traitement, de proportionnalité et de transparence, a l'intention d'identifier des opérateurs économiques ayant des capacités techniques et professionnelles appropriées et avérées dans le secteur décrit ci-dessous, par le biais d'une enquête exploratoire, afin d'attribuer un contrat pour le service d'appui au WP 3.4 "Atelier éducatif dans les écoles secondaires" du projet INCIT, PITER + GRAIES Clima Lab - Programme Interreg ALCOTRA VI-A Italie-France 2021-2027.

Le présent avis a donc pour objet d'identifier les opérateurs économiques intéressés par ce service.

Art. 2 - DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Dans le cadre du projet INCIT, PITER + GRAIES Clima Lab - Programme Interreg ALCOTRA VI-A Italie-France 2021-2027, le GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone entend garantir un soutien à la coordination et au partage, en valorisant les expériences de chaque partenaire transfrontalier. Les phases suivantes sont envisagées

PHASE 1 - partage des propositions d'ateliers au sein du partenariat transfrontalier ;

PHASE 2 - Suivi et évaluation des expériences



Le service d'appui devrait mener les activités suivantes, en relation avec la **PHASE 1** :

- **L'écoute territoriale du partenariat transfrontalier.**
- **Cartographie des bonnes pratiques** des territoires du projet INCIT et d'autres zones comparables, ALCOTRA et non.

Le service d'appui devra réaliser les activités suivantes, en relation avec la **PHASE 2** :

- **Collecte de données de suivi** auprès des partenaires du projet, explorant les points forts, les défis et les réalisations au cours du projet pilote.
- **L'analyse et l'évaluation, afin de systématiser les résultats et de produire un rapport complet.**

Art. 3 - Délai maximum d'exécution de la mission

La mission doit être achevée en décembre 2027.

Art. 4 - PARTICIPANTS ÉLIGIBLES À LA SÉLECTION

La manifestation d'intérêt s'adresse aux opérateurs économiques qui remplissent les conditions suivantes :

(1) Exigences générales :

- possession des exigences pour la passation des marchés publics articles 94, 95, 96, 97, 98 et 100 du code des marchés d.lgs.36/2023

Article 5 - SOUMISSION D'INTÉRÊT

Les opérateurs intéressés par l'activité décrite au point 2 peuvent demander à être invités à participer en soumettant une manifestation d'intérêt sur papier libre, établie selon le modèle joint au présent avis.

Les manifestations d'intérêt doivent être reçues exclusivement par PEC, avant le **27 décembre 2024**, à l'adresse électronique certifiée suivante : amministrazione@pec.gal-vallilanzocerondacasternone.it.

Aux fins de la preuve du respect du délai de présentation de la manifestation, le récépissé de livraison du PEC fait foi. La livraison des documents se fait aux risques et périls de l'expéditeur, même si, pour quelque raison que ce soit, les documents ne parviennent pas à destination en temps utile.

Le PEC contenant la manifestation d'intérêt doit avoir pour objet "Manifestation d'intérêt pour le service d'appui au projet WP 3.4 de l'INCIT".

Art. 6 - PHASE SUCCESSIVE

Une fois la phase de soumission de la manifestation d'intérêt terminée, le GAL procédera à la consultation des candidats pour entamer les étapes suivantes.

Le présent avis n'appelle aucune procédure de passation de marché et ne constitue qu'un exercice d'information visant à identifier les opérateurs économiques à consulter dans le respect des principes de non-discrimination, d'égalité de traitement, de proportionnalité et de transparence.



Art. 7 - INFORMATION

Pour toute information, veuillez contacter le GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone par courrier électronique à l'adresse info@gal-vallilanzocerondacasternone.it.

Article 8 - Traitement des données

Le traitement des données envoyées par les parties intéressées sera effectué conformément aux dispositions du décret législatif 196/2003 et de ses modifications et ajouts ultérieurs, à des fins exclusivement liées à la procédure.

Annexe :

- Formulaire de demande de manifestation d'intérêt

